

CONSEIL MUNICIPAL du 04 août 2018

Présents : MM LENOIR, ALIBERT, GOULLIEUX, AMBROSIONI, VACHON, DELNESTE, DELETTRE
MMES VAN ROY DIEUDONNE, DUBOIS, KONCZEWSKI

Absents excusés : Mmes, LORCH, GIES, ROZIER
M. MARTIN

Procuration : Madame ROZIER à Madame VAN ROY
Monsieur MARTIN à Monsieur AMBROSIONI

Secrétaire de séance : Monsieur DELNESTE Jean-François

Date de la convocation : 28 juillet 2018

Le Conseil Municipal précédent est approuvé.

TRAVAUX DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Monsieur le Maire présente le projet de création d'un fossé «route d'Orgeux » et de busage et élargissement d'un fossé « Ruelle du Foulon » dans le cadre de la lutte contre les inondations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Adopte le principe de l'opération « de création d'un fossé route d'Orgeux » pour un montant estimatif de 8 700 euros HT
- Adopte le principe de l'opération « busage et élargissement d'un fossé. Ruelle du Foulon » pour un montant estimatif de 10 400 euros HT

Il sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR pour ces 2 opérations.

Il autorise le Maire à signer les marchés.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget à un compte d'investissement